

<p>MAITRISE D'OUVRAGE :</p> <p><u>Maîtrise d'ouvrage :</u> Ville de Marseille - DGAVE Direction Territoriale des Bâtiments Nord (DTBN) 9 rue Paul Brutus - Allar 13233 MARSEILLE Cedex 20 Contact : Gilbert FERY – Chef de service 15^{ème} arrondissement Tél. : 04 91 55 16 56 / Port. : 06 32 28 92 57 Mail : gfer@arseille.fr Christophe PINTENO – Chargé d'opération bâtiment Port. : 07 86 39 73 78 Mail : cpinteno@arseille.fr</p>	<p><u>Opération :</u></p> <p style="text-align: center;">REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE LA SOLIDARITE (13015)</p>
--	---

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE :

Architecte Mandataire :
i-LOT architecture
 43 Le Corbusier, 280 boulevard Michelet
 13008 MARSEILLE
 Contact : Sylvia DOUDEKOVA / Matthieu GUIJARRO
 Tél. : 09 52 46 02 04 / Port. : 06 22 90 04 29
 Mail : sylvia.doudekova@sfr.fr / ilot.guijarro@sfr.fr

Bureaux d'Etudes Structure :
Cerco
 30 boulevard du Commandant Finat Duclos
 13014 MARSEILLE
 Contact : Sébastien CORNAC
 Port. : 06 52 97 48 12
 Mail : sebastien.cornac@gmail.com

Bureaux d'Etudes Fluides :
ACP
 3476 Quartier le Vaisseau, RN8
 13420 GEMENOS
 Contact : Pascal NALIN
 Tél. : 09 50 39 06 20 / Port. : 06 18 18 10 95
 Mail : p.nalin@bet-acp.fr

Adresse du site :
Groupe scolaire de La Solidarité
 44 chemine de la Bigotte
 13015 MARSEILLE



Désignation :

CCTP LOT 03
*DOUBLAGE -CLOISONS – FAUX PLAFOND –
 MENUISERIES INTERIEURES*

<p><u>Phase :</u></p> <p style="text-align: center;">DCE</p>	<p><u>N° :</u></p> <p style="text-align: center;">03</p>
---	---

ORGANISME DE CONTROLE :

Bureau de contrôle :
Apave – Agence bâtiment de Marseille
 8 rue Jean Jacques Vernazza, ZAC Saumaty Séon, BP 193
 13322 MARSEILLE Cedex 16
 Contact : Rachid BENNICHE
 Tél. : 04 96 15 23 58 / Port. : 06 29 88 50 50
 Mail : rachid.benniche@apave.com

CSPS :
Présents SPS – Agence PACA
 37 – 38 rue Vincent Delpuech
 13006 MARSEILLE
 Contact : Arnaud MECCHOUCHE
 Tél. : 06 07 29 17 77
 Mail :

Modifications :

Date :	Indice :	Nature :
07/2018	A	Première diffusion
03/2019	B	Modifications suite demande MO
02/2020	C	Modifications suite demande MO

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

SOMMAIRE

1	GENERALITES	4
1.1	PRESENTATION DE L'OPERATION	4
1.2	ETENDUE DES TRAVAUX	4
1.3	SECURITE DES TIERS	5
1.4	CONNAISSANCE DES LIEUX	5
1.5	ETUDES D'EXECUTIONS ET DOE	5
1.5.1	ETUDES D'EXECUTIONS	5
1.5.2	DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	6
1.6	GARANTIES	6
1.6.1	GARANTIE DE PARFAITE REALISATION	6
1.6.2	GARANTIE DE FONCTIONNEMENT	6
1.6.3	GARANTIE DE MATERIEL	6
1.6.4	OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR PENDANT LA PERIODE DE GARANTIE	6
2	PRESCRIPTIONS GENERALES	7
2.1	REGLES ET NORMES	7
2.2	CHOIX ET PROVENANCE DES MATERIAUX	7
2.3	MISE EN ŒUVRE ET CONDITIONS D'EXECUTION	7
2.4	AUTRES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	7
2.5	IMPLANTATION DES OUVRAGES	8
2.6	RECEPTION DES OUVRAGES	8
2.7	ECHANTILLONS	8
2.8	PROTECTIONS – RACCORDS – FINITIONS – NETTOYAGE	8
2.8.1	PROTECTIONS	8
2.8.2	RACCORDS - FINITIONS	8
2.8.3	NETTOYAGES	8
3	TRAVAUX DE DOUBLAGE INTERIEUR	9
3.1	DOUBLAGE THERMIQUE INTERIEUR EXTENSION	9
4	TRAVAUX DE FAUX PLAFOND	9
4.1	FAUX-PLAFOND DEMONTABLE ACOUSTIQUE	9
4.2	FAUX-PLAFOND NON DEMONTABLE EXTERIEUR	10
5	TRAVAUX DE CLOISONNEMENT	10
5.1	GENERALITES	10
5.2	CLOISONS 98/48MM	11
5.3	CLOISONS 98/48MM EI 60	11
5.4	CLOISONS SAA120	12
6	TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES	12
6.1	GENERALITES	12
6.1.1	EQUIPEMENTS ET FINITIONS	12
6.1.2	IMPLANTATION DES OUVRAGES	13
6.1.3	QUALITE DES MATERIAUX	13
6.1.4	TRAITEMENTS ET IMPRESSIONS	13
6.1.5	CONDITIONS DE RECEPTION DES OUVRAGES	13

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
Objet du dernier indice									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

6.1.6	NETTOYAGE	13
6.1.7	REGLEMENT ET NORMES.....	13
6.2	BLOCS PORTES INTERIEURES	14
6.2.1	PORTES SIMPLE– MI01	14
6.2.2	PORTES BLINDEE EI30 – MI02.....	15
6.2.3	PORTES SIMPLE ACOUSTIQUE – MI03	15
6.2.4	PORTES CIRCULATION – MI04	16
6.3	ORGANIGRAMME	17
6.4	TABLEAU TRYPTIQUE.....	17
6.5	PLANS D'EVACUATION AVEC CONSIGNES PLASTIFIE.....	17
6.6	APPAREIL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	18

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
Objet du dernier indice									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

1 GENERALITES

1.1 PRESENTATION DE L'OPERATION

Le projet consiste en l'extension de l'école élémentaire de La Solidarité datant de 1975. Celle-ci sera créée sur un plateau sportif et accolée au bâtiment de l'élémentaire.

Elle est constituée d'un niveau sur pilotis comprenant :

- 2 salles de classes
- 3 ½ salles de classes
- 1 chambre forte

Par ailleurs, un ascenseur desservant les 4 niveaux de l'élémentaire sera également créée dans l'extension.

Le groupe scolaire de la Solidarité est situé chemin de la Bigotte dans le 15ème arrondissement de Marseille sur la parcelle cadastrée 903 D 39. Il est adossé au massif de l'étoile et limitrophe avec la commune de Septèmes-les-Vallons.

Il est composé de :

- 1 école élémentaire en R+2 sur un plateau haut
- 2 écoles maternelles en simple RDC sur des plateaux bas différents
- 2 bâtiments de logements dont 1 désaffecté

L'opération n'intervient que sur la partie dédiée à l'élémentaire.

Le présent CCTP concerne le LOT n°03 DOUBLAGE – CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES.

1.2 ETENDUE DES TRAVAUX

L'entrepreneur titulaire du présent lot doit la totalité des ouvrages de DOUBLAGE / CLOISONS / FAUX-PLAFONDS / MENUISERIES INTERIEURES. Il doit des ouvrages parfaits, tant au point de vue de la réalisation que de la finition, avec ouvrages exécutés suivant les règles de l'art, DTU, et prescriptions des fabricants.

Les travaux comprennent :

- La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages de cloisonnements
- La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages de doublage thermique ou technique
- Les prestations de jointage et ponçage
- La mise en œuvre de l'ensemble des faux-plafonds du projet
- La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures du projet
- La mise en œuvre des isolant thermique et acoustique intérieurs
- La mise en œuvre d'ouvrages divers : trappes, couvre-joint, soffite, encoffrements, etc...
- Les installations de chantier qui lui sont nécessaires
- Les installations, dispositions provisoires et travaux liés au phasage
- L'amenée et le repli du matériel de chantier
- Le transport à pied d'œuvre,
- Le coltinage et le montage,
- La fixation par tous moyens, compris tous calages, scellements, pisto-scellements, et toutes fournitures et accessoires nécessaires,
- La protection des ouvrages finis jusqu'à la réception,
- L'enlèvement des protections et le nettoyage des ouvrages pour la réception et durant la phase d'intervention de l'entreprise,

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

- Les échafaudages nécessaires le cas échéant et toutes les autres prestations et fournitures nécessaires à la finition complète des ouvrages du présent lot,
- L'ensemble des ouvrages nécessaires à la réalisation des travaux,

Cette liste n'est pas limitative. L'entrepreneur doit l'intégralité des ouvrages nécessaires à une réalisation complète et à une finition parfaite des prestations incombant au présent lot. L'entrepreneur est tenu d'avoir une parfaite connaissance de l'intégralité du dossier. Il ne saurait donc se prévaloir d'aucune omission ou erreur du présent CCTP.

L'entrepreneur demeurera entièrement responsable de la qualité, l'aspect et la bonne tenue de ses ouvrages.

1.3 SECURITE DES TIERS

Pendant la durée des travaux, les entreprises devront prendre toutes les dispositions nécessaires afin de ne causer aucun dommage aux locaux et ouvrages voisins.

Dans le cas contraire, elles seront tenues pour seules responsables des dommages causés et devront en supporter les conséquences.

De même, le plus grand soin sera apporté au respect des conditions de vie et de tranquillité de l'établissement et du voisinage, en réduisant au maximum les nuisances inhérentes au déroulement du chantier (respect des horaires d'accès et de livraisons, des zones de chantier et de stockage, utilisation de matériel insonorisé, aménagement des horaires de travail, etc...).

1.4 CONNAISSANCE DES LIEUX

L'entrepreneur réunira tous les renseignements nécessaires à l'appréciation des difficultés d'exécution ainsi que des servitudes résultant de la disposition des lieux et des mitoyens.

En conséquence, sa proposition tiendra compte des divers impératifs résultant du lieu d'implantation et de la nature des travaux à réaliser et il ne pourra prétendre par la suite à aucun supplément ou plus-value sous prétexte que ses prévisions, basées sur les seules indications figurées aux plans et devis descriptifs, se révéleraient insuffisantes en égard à l'importance réelle des travaux ou aux sujétions imposées par les diverses particularités du terrain, cette clause s'appliquant à l'étendue de ses prestations.

1.5 ETUDES D'EXECUTIONS ET DOE

1.5.1 Etudes d'exécutions

L'entreprise devra soumettre pendant la période de préparation, à l'approbation du Maître d'œuvre et du Contrôleur technique un dossier d'exécution complet comprenant, sans que cette liste soit limitative, les documents et indications suivantes :

- Marques et type de tous les matériaux installés,
- Documentations techniques, procès-verbaux, attestations des fabricants, agréments des produits de jointoiement, etc...
- Avis Technique en cours de validité de tous les produits et systèmes,
- Note de calcul du temps de réverbération pour chaque type de local sur les 3 bandes de fréquence avec les coefficients alpha des matériaux proposés
- Plans et détails d'exécution,
- Plans d'implantation,
- Plans de calepinage,
- Planning d'exécution des travaux suivant les délais contractuels,

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

Tous les contrôles et essais sont à la charge du présent lot.

Tout matériau ou ouvrage reconnu non conforme sera immédiatement remplacé aux frais exclusifs de l'entrepreneur.

1.5.2 Dossier des Ouvrages Exécutés

Le présent lot devra remettre, UN MOIS avant la livraison de l'opération, les DOE en 5 exemplaires sur support papier et 1 CD comprenant à minima :

- Les plans de fabrication des ouvrages
- Les plans de recollement permettant de positionner avec précision tous les ouvrages réalisés,
- Les détails d'exécutions,
- Les notes de calculs,
- Les documentations techniques des matériaux et équipements
- Les PV et avis techniques des produits,
- Les rapports d'essais et autocontrôles,
- Notes de calculs
- Copie des certificats de garantie donnés par les constructeurs
- La notice d'entretien avec descriptif des opérations à effectuer et leur périodicité,

1.6 GARANTIES

1.6.1 Garantie de parfaite réalisation

L'Entrepreneur garantit, d'une façon formelle, la parfaite réalisation des travaux faisant l'objet de la spécification technique suivant les règles de l'art, et compte tenu des règlements et décrets en vigueur.

La garantie de parfait achèvement dure 1 an à compter de la réception de l'opération.

1.6.2 Garantie de fonctionnement

L'Entrepreneur garantit les conditions de bon fonctionnement du matériel qu'il aura à fournir et à installer et ce pour une durée de deux ans à compter de la réception.

1.6.3 Garantie de matériel

L'Entrepreneur garantit ses matériaux et fournitures contre tous les vices de fabrication ou de montage. Cette garantie portera sur tous les défauts visibles ou non, des matériaux employés, contre tous les vices de construction ou de conception.

La responsabilité de l'Entrepreneur couvrira également et dans les mêmes conditions, toutes les fournitures qu'il sous-traitera.

1.6.4 Obligation de l'entrepreneur pendant la période de garantie

Pendant la période de garantie, l'Entrepreneur devra remplacer à ses frais toutes les pièces défectueuses de l'installation qui auraient été endommagées par suite d'une défectuosité.

Pendant ce même délai, il devra, sur simple demande, procéder aux réparations, ajustages / réglages ou aux modifications nécessaires. Le personnel demandé devra être envoyé dans les vingt-quatre heures qui suivent la réception de la demande, délai de route non compris, si l'Entrepreneur à son siège en dehors de la localité.

Si l'Entrepreneur n'a pas envoyé de personnel dans le délai imparti, les travaux pourront être exécutés à ses frais,

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

indépendamment des dommages - intérêts qui lui seraient réclamés, si le défaut de réparation causait un accident ou préjudice. Tous accidents, bris ou détériorations qui se produiraient pendant la durée de garantie et qui seraient la conséquence d'une imprudence, d'un manque d'entretien imputable à l'utilisateur ou d'un cas de force majeure, sont exclus de la garantie.

2 PRESCRIPTIONS GENERALES

2.1 REGLES ET NORMES

Les travaux répondront aux prescriptions techniques des documents suivants :

- Documents Techniques Unifiés en vigueur (D.T.U.)
- Normes françaises AFNOR : N.F, normes européennes
- Règles professionnelles, règles de l'Art
- Textes et règlements évoqués ou cités dans le CCAG.
- Spécifications techniques particulières
- Tous documents de caractère réglementaire applicables à la construction : CCH, Code du Travail, Règlement d'urbanisme, décrets, arrêtés et circulaires, arrêtés départementaux ou locaux, réglementation accessibilité handicapés, règlements sanitaires, réglementation thermique, règlement de sécurité incendie dans les ERP etc... en vigueur et parus un mois avant la date de remise des offres.

ACOUSTIQUE

Les aménagements prévus seront conformes à l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement, qui s'applique aux établissements neufs ou parties nouvelles de bâtiments existants.

2.2 CHOIX ET PROVENANCE DES MATERIAUX

Toutes les fournitures seront neuves, sans défauts, de fabrication récente et de première qualité.

Les cloisons sèches devront être inattaquables aux divers sujets de détérioration (atmosphère et usage) et parfaitement stables. En tout état de cause, elles devront constituer un support irréprochable pour les revêtements venant s'y appliquer.

2.3 MISE EN ŒUVRE ET CONDITIONS D'EXECUTION

La mise en œuvre du matériel devra répondre aux normes, décrets et lois en vigueur au moment de la réalisation des équipements.

Les prestations s'entendent, y compris :

- Toutes main d'œuvre et fournitures nécessaires à la réalisation et au parfait achèvement des ouvrages de cloisons sèches, faux-plafonds et ouvrages de correction acoustique, y compris tous accessoires, transport, manutentions, échafaudages, stockage...
- Les raccords après passage des autres corps d'état,
- Le nettoyage complet en cours et après exécution avec enlèvement du gravois, déchets, emballage, etc....,

2.4 AUTRES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

A/ Planéité générale

La planéité générale sera telle qu'une règle de 2 mm promenée en tous sens contre la surface ne permette pas de déceler des irrégularités supérieures à 5mm.

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

B/ Planéité locale

La planéité locale entre le point le plus saillant et celui le plus en retrait (au droit des joints entre plaques de plâtre notamment) sera telle qu'une règle de 20cm appliquée ne permette pas de déceler un écart supérieur à 0,5 mm.

2.5 IMPLANTATION DES OUVRAGES

Immédiatement après finition du lot 01, le titulaire du présent lot devra obligatoirement réaliser le tracé des cloisons. En cas d'effacement, il devra réitérer l'opération autant de fois que nécessaire sur simple demande du Maître d'œuvre.

Il sera tenu d'informer le maître d'œuvre en cas de faux aplombs ou mauvaises implantations de ses ouvrages par rapport aux éléments existants ou aux ouvrages des autres corps d'état prévus sur les plans Architecte du DCE.

Ces réserves devront être formulées par écrit avant tout début d'exécution. Par la suite, si des faux aplombs ou mauvaises implantations étaient décelés sans qu'aucune observation n'ait été faite par l'entrepreneur du présent lot, celui-ci en sera tenu comme responsable et devra y remédier à ses frais.

Pour les cloisons sèches constituées de plaques de plâtre montées sur ossature, l'entrepreneur adjudicataire du présent lot devra l'implantation et la pose de toutes les huisseries, précadres ou bâtis fournis par l'entreprise de menuiserie intérieure.

2.6 RECEPTION DES OUVRAGES

Les travaux du présent lot feront l'objet d'une réception conformément aux DTU avant l'application des revêtements muraux et peintures par les entrepreneurs des lots concernés en présence du Maître d'œuvre.

L'entrepreneur devra remédier à toutes les imperfections découlant de cette réception et mentionnées par le maître d'œuvre.

2.7 ECHANTILLONS

L'entrepreneur du présent lot devra présenter pendant la période de préparation des échantillons de tous les matériaux et équipements prévus au projet, sur demande du maître d'œuvre.

Chaque type de faux-plafond sera proposé dans plusieurs finitions et coloris différents.

2.8 PROTECTIONS – RACCORDS – FINITIONS – NETTOYAGE

2.8.1 Protections

L'entrepreneur prendra toutes dispositions qui s'imposent pour éviter la détérioration des existants et des autres ouvrages. En cas de dégradation, il devra leur remise en état.

2.8.2 Raccords - Finitions

L'entrepreneur sera responsable de ses ouvrages et de leur protection jusqu'à la réception et à ce titre, il exécutera tous les raccords et réparations nécessaires même s'ils sont consécutifs à l'intervention des autres corps d'état.

2.8.3 Nettoyages

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

L'entrepreneur devra, au fur et à mesure de l'avancement du chantier ou sur simple demande du maître d'œuvre, tous nettoyages consécutifs à ses travaux y compris sur les ouvrages des autres corps d'état qu'il aurait pu salir. Chaque entrepreneur à la charge de l'évacuation de ses propres déblais et déchets jusqu'à la benne.

3 TRAVAUX DE DOUBLAGE INTERIEUR

3.1 DOUBLAGE THERMIQUE INTERIEUR EXTENSION

Le présent lot devra la réalisation d'un doublage thermique type demi-styl sur les murs de façades de l'extension.

Après travaux de dépose/curage, le présent lot réalisera les prestations suivantes :

- Fourniture et pose de plaques de placoplâtre BA13 THD (haute dureté) sur rails (demi-styl) 1 face
- Incorporation d'un matelas de laine minérale d'une épaisseur de 100mm revêtu kraft
- $R = 3,15 \text{ m}^2\text{K/W}$
- La réalisation des bandes
- Le ponçage des bandes
- La réception des supports sera effectuée par le peintre.

Les retours de murs et poteaux seront également à habiller
Compris sujétions de raccordement

Localisation : Murs de façade de l'extension

4 TRAVAUX DE FAUX PLAFOND

4.1 FAUX-PLAFOND DEMONTABLE ACOUSTIQUE

Le présent lot devra la fourniture et la pose d'un faux plafonds acoustiques constitué d'une ossature métallique et de dalles minérales acoustique en laine de verre de forte densité avec un revêtement de surface en voile de verre imprégné de peinture blanche ou de couleur et un contre voile au dos.

- Dimensions 600 x 600 mm ou 600 x 1 200 – 20mm d'épaisseur,
- Absorption acoustique : $\alpha_w = 1$
- Coloris : blanc
- Ossature métallique (porteurs et entretoise)
- Bords type A

Sont comprises toutes les sujétions de structure porteuse, d'adaptations diverses, de joues latérales droites ou biaises dans tous les locaux et circulations, de traitement des rives libres, d'encoffrement, soffites et d'ouvrages de finition.

Les faux plafonds seront M0.

Conformément à la norme NF P 68-203-1, référence DTU 58.1, le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossatures apparentes de 15 mm en acier galvanisé laqué, profilés porteurs et entretoises, fixés au support par l'intermédiaire de suspentes appropriées à la longueur adaptée aux différents niveaux de plafond suspendu. Une cornière de rive laquée assurera les fonctions périphériques au droit des murs et cloisons, conformément au mode d'emploi du fabricant.

Les dispositions parasismiques principales définies par le DTU 58.1 devront être prises en compte par le présent lot (largeur des profils de rive de l'ossature, entraxe des suspentes, contreventement, etc...)

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

Les panneaux seront 100 % stables en milieu humide. Chimiquement neutres, ils ne seront pas le support d'un quelconque développement bactérien ou microbien.

Localisation : Voir plan de faux-plafond

4.2 FAUX-PLAFOND NON DEMONTABLE EXTERIEUR

Fourniture et pose d'un plafond plan à joints non apparents en extérieur abrité constitué en parement extérieur d'une plaque de plâtre BA13 vissée sur fourrures en acier galvanisé Z275 à entraxe maximum de 50 cm suspendues sous dalle béton avec butons anti-soulèvement.

- Parement : 1 BA13
- Réaction au feu : A2 – s1, d0
- Portée ossature : 0m55 à 0m75 en fonction zones de vent et exposition
- Niveau de dureté : plaques classées I (HD) suivant la norme NF EN 520
- Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit
- Mise en peinture teinte au choix de l'architecte
- Compris toutes sujétions

Mise en œuvre conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès-verbaux d'essais, prescriptions du fabricant et spécifications du marché.

Localisation : Sous face auvent extérieur - Voir plan de faux-plafond

5 TRAVAUX DE CLOISONNEMENT

5.1 GENERALITES

L'entreprise adjudicataire du présent lot devra prévoir dans son offre les généralités suivantes pour l'ensemble des cloisons :

- Les cloisons vont systématiquement de plancher à plancher ; un cloisonnement sera donc prévu au-dessus des huisseries et l'isolant dans les cloisons sera prévu sur toute la hauteur des cloisons,
- Les préconisations de la notice de sécurité devront être intégrées à l'offre de prix de l'entreprise, même si celles-ci sont contradictoires avec le présent descriptif ; l'entreprise veillera notamment à assurer les degrés PF et CF définis dans celle-ci, y compris au niveau des raccordements avec le gros œuvre (voiles verticaux et planchers),
- La mise en place des bâtis, trappes de visite, des huisseries des blocs portes et des ensembles vitrés et des autres ouvrages à incorporer dans les cloisons que les autres corps d'état doivent fournir,
- La fourniture et la pose des renforts d'ossatures de nature identique à l'ossature principale à la demande des autres corps d'état pour permettre notamment la fixation des appareils sanitaires, des barres de relevages pour PMR, etc.,
- La réalisation de toutes les étanchéités acoustiques et thermiques entre les éléments de gros œuvre et ses cloisons,
- Les finitions, réparations, traitements des angles par renforts intégrés, traitement des joints, calfeutrements et raccordement avec l'environnement qui seront traitées suivant les normes en vigueur et les préconisations du fournisseur avec des produits possédant un avis technique en cours de validité,
- Le traitement par enduit dans les locaux humides suivant préconisation du fabricant en fonction du type de cloisons,
- La dilatation au droit des joints de dilatation,
- Le rebouchage et le calfeutrement des traversées de gaines dans les plénums.

Les traitements des finitions devront répondre aux exigences du DTU n°59.1.

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
Objet du dernier indice									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

5.2 CLOISONS 98/48MM

Réalisation des cloisons de distribution de type 98/48 EI 60 (CF 1h) composées de :

- Parement composé de deux plaques de plâtre, vissée de part et d'autre de l'ossature sur chaque face :
 - . 1^{ère} peau BA 13 haute dureté
 - . 2^{ème} peau BA13 haute dureté (revêtement jaune)
- Isolation en laine minérale de 45 mm d'épaisseur à l'intérieur de la cloison sur toute la hauteur, garantissant un $R_w = 42\text{dB(A)}$.
- Ossatures métallique conforme aux prescriptions fabricant
- Des renforts bois seront incorporés dans les panneaux lors du montage, au droit des appareils lourds à suspendre – selon besoins des autres lots
- Angles PVC renforcés par bandes armées à prévoir.
- Jointage par bande à joint de l'ensemble des jonctions, trous de vis, raccord, etc...
- Ponçage soigné
- Compris toutes sujétions

Les plaques seront toujours posées à joints contrariés.

Les jonctions cloison/poteau et cloison/meneau des châssis vitrés seront particulièrement soignées afin d'assurer une étanchéité acoustique parfaite : bourrage de laine minérale dans l'épaisseur de la cloison séparative, usage impératif de profilés élastiques en néoprène et calfeutrement par cordon mastic polyuréthane et joint dense et souple.

Toutes les cloisons seront établies d'une façon continue des sols bruts aux sous face des dalles.

Localisation : Cloisons de distribution extension – Excepté les cloisons renforcées acoustiquement entre les salles – suivant plans architecte

5.3 CLOISONS 98/48MM EI 60

Réalisation des cloisons de distribution de type 98/48 EI 60 (CF 1h) composées de :

- Parement composé de deux plaques de plâtre, vissée de part et d'autre de l'ossature sur chaque face :
 - . 1^{ère} peau BA 13 standard
 - . 2^{ème} peau BA13 haute dureté (revêtement jaune) pour les zones accessibles au public.
- Isolation en laine minérale de 45 mm d'épaisseur à l'intérieur de la cloison sur toute la hauteur, garantissant un $R_w = 42\text{dB(A)}$.
- Ossatures métallique conforme aux prescriptions fabricant
- Des renforts bois seront incorporés dans les panneaux lors du montage, au droit des appareils lourds à suspendre – selon besoins des autres lots
- Angles PVC renforcés par bandes armées à prévoir.
- Jointage par bande à joint de l'ensemble des jonctions, trous de vis, raccord, etc...
- Ponçage soigné
- Compris toutes sujétions

Les plaques seront toujours posées à joints contrariés.

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
Objet du dernier indice									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

Les jonctions cloison/poteau et cloison/meneau des châssis vitrés seront particulièrement soignées afin d'assurer une étanchéité acoustique parfaite : bourrage de laine minérale dans l'épaisseur de la cloison séparative, usage impératif de profilés élastiques en néoprène et calfeutrement par cordon mastic polyuréthane et joint dense et souple.

Toutes les cloisons seront établies d'une façon continue des sols bruts aux sous face des dalles.

Localisation : Cloisons de distribution extension – Excepté les cloisons renforcées acoustiquement entre les salles – suivant plans architecte

5.4 CLOISONS SAA120

Réalisation des cloisons de distribution renforcées acoustiquement de type SAA120 composées de :

- Parement composé de deux plaques de plâtre, vissée de part et d'autre de l'ossature sur chaque face : 1^{ère} peau BA25.
- Isolation en laine minérale de 60 mm d'épaisseur à l'intérieur de la cloison sur toute la hauteur, garantissant un $R_w = 58dB(A)$.
- Ossatures métallique conforme aux prescriptions fabricant
- Des renforts bois seront incorporés dans les panneaux lors du montage, au droit des appareils lourds à suspendre – selon besoins des autres lots
- Angles PVC renforcés par bandes armées à prévoir.
- Jointage par bande à joint de l'ensemble des jonctions, trous de vis, raccord, etc...
- Ponçage soigné
- Compris toutes sujétions

Les plaques seront toujours posées à joints contrariés.

Les jonctions cloison/poteau, et cloison/meneau des châssis vitrés seront particulièrement soignées afin d'assurer une étanchéité acoustique parfaite : bourrage de laine minérale dans l'épaisseur de la cloison séparative, usage impératif de profilés élastiques en néoprène et calfeutrement par cordon mastic polyuréthane et joint dense et souple.

Toutes les cloisons seront établies d'une façon continue des sols bruts aux sous face des dalles.

Le présent lot devra la fourniture et mise en place dans les cloisons de tous renforts nécessaires à la pose des appareils sanitaires, barre de relevage, etc suivant indication des lots concernés

Localisation : Cloisons renforcée acoustiquement – séparatif salles de classe - suivant plans architecte

6 TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES

6.1 GENERALITES

6.1.1 Equipements et finitions

L'ensemble des blocs portes sera de dimensions normalisées.

Les portes seront à âme pleine avec montants élargis, épaisseur 40 mm à parements en fibre dure haute densité, avec CHANTS en bois durs vernis à la charge du présent lot.

Finition vantail : stratifiée, motif et teinte au choix de l'architecte.

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
Objet du dernier indice									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

Finition huisserie : Métallique à peindre, teinte au choix de l'architecte.

Quincaillerie suivant description ci-dessous.

L'effort pour ouvrir une porte doit être inférieur à 50 N.

Suivant localisation les blocs-portes seront coupe-feu.

6.1.2 Implantation des ouvrages

L'implantation des ouvrages sera conforme aux plans Architecte.

L'entrepreneur du présent lot devra vérifier le bon positionnement des huisseries, pose à la charge du présent dans tout type de parois (placo, béton, maçonnerie, etc...)

Epaisseur d' huisserie à adapter au type de support.

6.1.3 Qualité des matériaux

Tous les matériaux et accessoires d'équipements mis en œuvre, et présentés à l'Architecte, et au Contrôleur technique, et devront impérativement faire l'objet d'agrément du CSTB, avoir un avis technique, ou classement particulier.

Les quincailleries seront de première qualité, et porteront l'estampille SNFQ.

La spécification des bois employés sera conforme à la norme NF B 52001, et leurs classements seront fonction de la nature de leurs utilisations.

Toutes les prestations non conformes seront refusées, et devront être remplacés, au frais du présent lot.

6.1.4 Traitements et impressions

Tous les bois utilisés pour la fabrication des ouvrages du présent lot, devront impérativement avoir subis préalablement, tous les traitements et protections nécessaires, leurs permettant de recevoir leurs finitions respectives, vernis, lasures, peintures, stratifié, etc...

6.1.5 Conditions de réception des ouvrages

La réception des ouvrages pourra avoir lieu sous réserve que l'entrepreneur du présent lot, ait terminé l'ensemble de ses prestations. Les conditions de réceptions porteront sur les points suivants :

- La vérification de la conformité des ouvrages.
- La vérification du bon fonctionnement des ouvrages et équipements de quincaillerie.
- La vérification des finitions de détails.
- La remise effective des clés définitives sur porte-clés étiquetés

6.1.6 Nettoyage

L'entrepreneur du présent lot sera tenu de procéder au nettoyage des locaux dans lesquels il aura travaillé, cela quotidiennement, au cours du chantier. Ce nettoyage portera sur l'évacuation des chutes, copeaux, sciure de bois, boîtes d'emballages, visserie, clous, traces de colle, etc...

6.1.7 Règlement et normes

Les prestations du présent lot devront impérativement être réalisées en toutes conformités aux règles de l'art, et en particulier aux documents techniques unifiés, DTU.

Les textes de références applicables seront les suivants :

- DTU 36.1 Menuiseries bois
- DTU 39 Miroiterie – Vitrierie

L'ensemble de la prestation sera conforme aux règles et normes en vigueur à l'instant de la passation des marchés et

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

notamment :

- Au D.T.U. N° 36.1 : . Menuiseries bois (Juin 66). . Cahier des Charges.
- Cahier des Clauses Spéciales.
- Au D.T.U. N° 37.1 :
- Menuiseries métalliques.
- Cahier des Charges.
- Cahier des Clauses Spéciales.
- Additif N° 01 au Cahier des Charges.
- Au D.T.U. N° 39.1 :
- Travaux de vitrerie.
- Au D.T.U. N° 39.4 :
- Travaux de miroiterie et vitrerie en verre épais.
- A la nouvelle réglementation acoustique.

Complétés ou modifiés par :

- Les recommandations pour la pose des panneaux décoratifs en bois destinés aux revêtements muraux
- Les contreplaqués devront satisfaire et être revêtus de l'estampille NF correspondante.
- Les règles professionnelles pour la fabrication et recommandations de mise en œuvre des huisseries et bâtis métalliques fabriqués industriellement - SNFNA Mars 78.
- Les règles pour le calcul des bâtis destinés à recevoir des éléments de remplissage et conditions générales de mise en œuvre de ces éléments de remplissage (SNER Avril 69).
- Les directives communes pour l'agrément des portes UEATC Cahier C.S.T.B. 865 Avril 65.
- L'étude sur la résistance au feu des portes.
- Les prescriptions techniques relatives à la marque de qualité CTB portes planes.
- Les statuts de marque de qualité CTB portes planes.

6.2 BLOCS PORTES INTERIEURES

6.2.1 Portes simple– MI01

Fourniture et mise en œuvre de blocs-portes de communication intérieure conformément aux plans architecte.

- Porte simple – un vantail battant,
- Largeur : 930 mm,
- Hauteur : 2040 mm,
- PF 1/2h
- Atténuation acoustique : 28 dB

Composition des blocs- porte :

- Huisserie métallique à peindre,
- Porte à âme pleine aggro,
- Epaisseur : 40mm minimum – selon performance acoustique,
- **Finition stratifié** coloris et motif au choix de l'architecte,
- Découpe du bas de porte à 1 cm du sol fini,
- Rive à recouvrement 3 côtés
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles cadmiées de 140 mm
- Baguette de calfeutrement aux 2 faces sur le périmètre du bâti
- Colmatage soigné et le calfeutrement par tous moyens efficaces pour garantir une parfaite étanchéité à l'air,
- Joint sur la périphérie de la feuillure

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

Quincaillerie :

- Butée de porte au sol
- Bec de cane de chaque côté – aluminium brossé adapté grand trafic
- Rosace de propreté aluminium brossé
- Serrure à cylindre européen double entrée s'ouvrant
- Bouton moleté de décondamnation côté intérieur

Localisation : Portes sur circulations – voir plan architecte

6.2.2 Portes blindée EI30 – MI02

Fourniture et pose de porte blindée intérieure coupe-feu 1/2h conformément aux plans architecte.

- Porte simple – un vantail battant,
- Largeur : 930 mm,
- Hauteur : 2040 mm,
- Feu : CF 1/2h
- PV coupe-feu

Composition des blocs- porte :

- Huisserie métallique à peindre – coupe-feu 1/2h,
- **Vantail isoplane à âme blindée par tôle 20/10^{ème}**
- PV CF de l'ensemble à fournir au contrôleur technique,
- **Finition stratifié** coloris et motif au choix de l'architecte,
- Rive à recouvrement 3 côtés
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles cadmiées de 140 mm
- Baguette de calfeutrement aux 2 faces sur le périmètre du bâti
- Colmatage soigné et le calfeutrement par tous moyens efficaces pour garantir une parfaite étanchéité à l'air,
- Joint sur la périphérie de la feuillure

Quincaillerie :

- Butée de porte au sol
- Bec de cane de chaque côté – aluminium brossé adapté grand trafic
- Rosace de propreté aluminium brossé
- 1 coffre à larder bec de cane
- Serrure à cylindre européen de haute sûreté avec carte de propriété
- Ferme-porte acier en applique
- Joint balais intumescent

Localisation : Porte de la chambre forte – voir plans architecte

6.2.3 Portes simple acoustique – MI03

Fourniture et mise en œuvre de blocs-portes de communication intérieure à performance acoustique élevé conformément aux plans architecte.

- Porte simple – un vantail battant,
- Largeur : 930 mm,
- Hauteur : 2040 mm,

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

- Acoustique : $R_w+C > 38$ dB
- Certifié NF-FASTE

Composition des blocs- porte :

- Huisserie métallique à peindre,
- Porte à âme pleine aggro,
- Epaisseur : 40mm minimum – selon performance acoustique,
- **Finition stratifié** coloris et motif au choix de l'architecte,
- Rive à recouvrement 3 côtés
- Ferrage par 3 ou 4 paumelles cadmiées de 140 mm
- Baguette de calfeutrement aux 2 faces sur le périmètre du bâti
- Colmatage soigné et le calfeutrement par tous moyens efficaces pour garantir une parfaite étanchéité à l'air,
- Joint sur la périphérie de la feuillure
- Seuil « à la suisse »

Quincaillerie :

- Butée de porte au sol
- Bec de cane de chaque côté – aluminium brossé adapté grand trafic
- Rosace de propreté aluminium brossé
- Serrure à cylindre européen double entrée s'ouvrant
- Bouton moleté de décondamnation côté intérieur
- Joint balais acoustique

Localisation : Portes entre salles de classe – voir plans architecte

6.2.4 Portes circulation – MI04

Fourniture et mise en œuvre de blocs-portes de communication intérieure conformément aux plans architecte.

- Porte simple – un vantail battant, va et vient
- Largeur : 930 mm,
- Hauteur : 2040 mm,
- Feu : PF1/2h

Composition des blocs- porte :

- Huisserie métallique à peindre,
- Porte à âme pleine aggro,
- **Oculus vitré PF1/2h à prévoir**
- Epaisseur : 40mm minimum – selon performance acoustique,
- **Finition stratifié** coloris et motif au choix de l'architecte,
- Rive à recouvrement 3 côtés
- Ferrage sans point de condamnation
- Baguette de calfeutrement aux 2 faces sur le périmètre du bâti
- Joint intumescent sur la périphérie de la feuillure

Quincaillerie :

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

- Sélecteur de vantail
- Poignée fixe de part et d'autre – aluminium brossé adapté grand trafic
- Pas de serrure pour le RDC et serrure à cylindre européen double entrée s'ouvrant et bouton moleté de décondamnation côté intérieur pour les autres niveaux
- Rosace de propreté
- **Ferme-porte acier en applique**

Localisation : Porte recoupement circulation existante – voir plan architecte

6.3 ORGANIGRAMME

L'entrepreneur devra la création d'un organigramme suivant demande des utilisateurs. Le présent lot devra la réalisation d'un tableau d'organigramme à remplir avec le Maitre d'Ouvrage et les utilisateurs. Les cylindres et les clefs seront ensuite commandés et mis en œuvre en fonction.

A coordonner avec le lot menuiseries extérieures qui doit la fourniture et la mise en place d'une serrure sur cet organigramme.

Fourniture de 3 clefs simples par salle au Maitre d'Ouvrage et de 10 passes généraux.

6.4 TABLEAU TRYPTIQUE

Dans le cadre de son marché, le présent lot devra la fourniture et la pose des tableaux blancs triptyques dans les salles repérés sur plans architecte.

Ces tableaux devront être parfaitement adapté à l'utilisation d'un vidéoprojecteur.

Les tableaux comporteront les caractéristiques suivantes :

- Version triptyque montage mural
- Volets repliables sur charnières acier
- Dimension hors tout : 1285 x 2014mm (Lxh) – L=3784mm avec les modules dépliés
- Surface matte sur l'écran de projection limitant les reflets
- Epaisseur du panneau : 11mm
- Degré d'éclat de la surface de projection : 60%
- Aimant maintient en position ouverte en partie haute et basse

Compris renforts de cloisons au présent lot pour fixation des tableaux.

Localisation : Salles de classe suivant plans architecte

6.5 PLANS D'EVACUATION AVEC CONSIGNES PLASTIFIE

Fourniture et pose d'un plan d'évacuation sur fond blanc, plastifié épaisseur 10/10, avec indication du tableau des consignes de sécurité et du plan d'évacuation, type GENERAL INCENDIE comprenant :

- Encadrement en aluminium laqué
- Fixation mécanique sur ossature par vis à cuvette à tête inviolable, en acier inoxydable et cheville PVC
- Format 430 x 305 mm
- Conforme à la norme NFS 60303
- Consigne de sécurité pour immeuble ERP

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
Objet du dernier indice									

	Réhabilitation du Groupe scolaire La Solidarité (13015)	PHASE : DCE
CCTP LOT N° 03 – DOUBLAGE - CLOISONS – FAUX PLAFOND – MENUISERIES INTERIEURES		DATE : FEVRIER 2020

Localisation : Circulation de l'extension

6.6 APPAREIL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Fourniture et pose d'extincteurs appropriés aux risques conformément à la réglementation en vigueur avec un minimum de 2 extincteurs.

Localisation : Circulation de l'extension

Opération	Phase	Emetteur	Date	Modifications	Ind A	Ind B	Ind C	Ind D	Ind E
SOLIDARITE	DCE	i-LOT Architecture	Février 2020						
<i>Objet du dernier indice</i>									